



## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU BUREAU

L'An Deux Mille vingt-deux.  
Le 10 novembre à 19h00.

Les membres du bureau, légalement convoqués, se sont réunis aux Fontenelles, sous la présidence de Monsieur Denis LEROUX.

Date de convocation : 03/11/22

Date d'affichage : 03/11/22

Nombre de membres :

- en exercice : 29
- présents : 18
- votants : 22

Nombre de voix :

- en exercice : 39
- présents : 20
- procurations : 6
- **nombre total de voix exprimées : 26**

#### Etaient présents :

Cédric BÔLE, Léon BONVALOT, Marie-Paule BRAND, Anthony CUENOT, Jean-Noël CUENOT, Pascal GODIN, Bernard JACQUET, Denis LEROUX, Régis LIGIER, Boris LOICHOT, Roland MARTIN, Dominique MOLLIER, Jean-Louis MOUGIN, Alexandre PANTEL, Daniel PRIEUR, Elisabeth REDOUTEY, Gilles ROBERT, Pierre VAUFREY, Franck VILLEMMAIN.

#### Etaient absents excusés :

Christine BOUQUIN, Jean-Pierre FRIGO, Suzanne GUERRIN, Sylvie LE HIR, Francine MISERE, Catherine ROGNON, Charles SCHELLE.

#### Etaient absents :

Eric HOULLEY, Christian MOREL, Valérie PAGNOT.

#### Ont donné pouvoir :

Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Marie-Paule BRAND

Jean-Pierre FRIGO a donné pouvoir à Cédric BÔLE

Catherine ROGNON a donné pouvoir à Dominique MOLLIER

Charles SCHELLE a donné pouvoir à Denis LEROUX

Gilles ROBERT a été élu secrétaire.

**Objet : DE2022-35 : plan avenir montagne ingénierie – accompagnement « territoires pilotes » de la Fabrique des Territoires**

*Monsieur Villemain quitte la séance et ne prend pas part au vote.*

**Contexte** : Dans le cadre du Plan Avenir Montagnes Ingénierie, la Fabrique des Transitions sous l'égide de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) propose un parcours accompagnement de terrain à dix territoires pilotes. Le Parc naturel régional du Doubs Horloger a candidaté à cet appel à projets et a été retenu pour faire partie de ce programme qui aide à définir et à mettre en œuvre un projet de transition.

Ce parcours est organisé autour de trois grands principes :

- embarquer, décaler, inspirer les élus et les autres acteurs du territoire, avec un apport générique global sur la transition et un apport spécifique sur les enjeux de montagne ;
- s'appuyer sur un comité rassemblant un maximum d'acteurs de l'écosystème des territoires de montagne qui sont en interaction avec les élus, dans la continuité des États Généraux pour la Transition du Tourisme en Montagne (EGTTM) de septembre 2021, dans le but de constituer une chambre de dialogue ;
- faire émerger un groupe témoin à identifier parmi les 62 lauréats pour coconstruire la suite de la démarche : ces pilotes devront représenter tous les massifs et le 1er critère de choix sera leur volonté et leur désir de s'engager dans le parcours (qui devra être formulé expressément par le n°1 de l'exécutif et le responsable administratif).

**Objectifs** : l'objectif général de l'action est d'aider le territoire à définir et mettre en œuvre un projet de transition. Cet accompagnement d'un an, articulé à partir des enjeux des territoires dans une logique systémique et transversale, a la volonté de favoriser les coopérations entre acteurs locaux et d'aider les territoires à mieux positionner leurs projets.

**Définition** : l'accompagnement proposé s'apparente à de l'ingénierie sociale, qui propose aux acteurs du territoire de construire de nouvelles représentations pour forger ensemble de nouvelles images sociales et territoriales et d'élaborer de nouveaux référentiels. Il permet l'exploration des modes de lecture de l'espace et de l'environnement social, c'est-à-dire, l'exploration des images, des imaginaires, des symboles, des mythes que mobilisent les individus afin de coconstruire un projet concret.

**Description** : le parcours d'accompagnement proposé par la Fabrique des Transitions comporte plusieurs phases :

1. **le tronc commun** : plusieurs sessions communes à tous les territoires autour des codes de pensées, d'organisation et d'action, ainsi que les fondamentaux de la Fabrique des transitions
2. **diagnostic sensible** : un diagnostic sensible sur les conditions de portage et de pilotage des projets de transitions : visite du territoire, entretiens avec les acteurs de l'écosystème, état des lieux, recommandations et perspectives.
3. **Agora** : modules en groupes de pairs pour défricher les problématiques propres à chaque catégorie d'acteurs dans l'exécution de leur rôle.
4. **projet test** : mise en œuvre des acquis des phases précédentes à travers un projet concret auquel les acteurs travaillent collectivement, modélisation et évaluation.
5. **session conclusive** : mise en récits et évaluation du chemin parcouru

**Étapes détaillées de l'action** : les territoires pilotes bénéficient de trois phases spécifiques, comprenant à chaque fois des temps de restitution à l'ensemble des autres territoires.

- **diagnostic sensible** : analyse des conditions de portage et de pilotage d'une transition systémique, révélation des besoins, des tensions et recommandations... Le diagnostic permet de cartographier les jeux d'acteurs, les aspirations, les opportunités et les blocages aux démarches de coopération systémique. Il ne porte pas explicitement sur les projets concrets de transition, leurs impacts ou le nombre d'acteurs touchés par exemple, mais bien sur la vision (partagée ou pas) que les acteurs ont de la transition, sur le portage politique individuel et collectif, sur le pilotage stratégique et opérationnel de la transition, sur le management coopératif au sein de la collectivité notamment, sur la prise en compte de la transversalité.
- **Agora (groupes de pairs)** : ces temps en groupes de pairs permettent de défricher les problématiques propres à chaque catégorie d'acteurs dans l'exécution de leurs rôles.

- **mise en œuvre du projet test, évaluation et modélisation.** Il s'agit d'un projet concret, qui correspond à un besoin clair du territoire, et qui permet de mettre en œuvre les acquis des phases précédentes sur un objet concret autour duquel les acteurs vont travailler collectivement. Le temps d'évaluation et de modélisation est pensé en vue de la capitalisation et du partage avec les autres territoires.

**Mise en œuvre :** le parcours d'accompagnement « pilote » dure douze mois, octobre/novembre 2022 à octobre/novembre 2023.

A noter que cet accompagnement nécessite une charge de travail pour les acteurs sollicités. Les agents sollicités formeront une équipe de 4 membres constituée d'élus, d'agents de la collectivité, opérateurs socio-économiques (entreprises, artisans, associations) et agents de l'Etat.

Un binôme par catégorie d'acteur (deux élus, deux agents, deux opérateurs socio-économiques, deux représentants de l'Etat) sera formé de manière à toujours assurer la présence d'au moins un représentant de chaque catégorie à chaque rendez-vous et que les quatre catégories d'acteurs soient toujours représentées.

**Financement / budget TTC :** le financement de cette action est à hauteur de 5500 € hors temps passé par les équipes et les éventuels frais de déplacement au sein du territoire ou pour une ou deux journées en présentiel.

**Le Bureau du Comité syndical, après en avoir délibéré :**

- autorise le Président à engager les dépenses relatives au projet
- autorise le Président à signer les conventions relatives à ce projet
- autorise le Président à affecter une partie de la subvention Avenir Montagnes Ingénierie à ce projet
- nomme pour le suivi du projet :
  - référents des élus : titulaire : Roland Martin et suppléant : Boris Loichot
  - référents techniques : titulaire : Elsa Diot et suppléante : Sylvie Personeni.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 22 votants soit 26 voix

Pour extrait certifié conforme, le Président  
Denis LEROUX

